

cannabis (“haschisch”) restent les drogues les plus couramment consommées, suivis de l’héroïne et, dans une moindre mesure, de la cocaïne.

667. En Israël, une enquête épidémiologique sur la prévalence de l’abus de drogues au sein de la population générale est menée tous les quatre ans. Les données pour 2008 montrent que, sur les 20 000 usagers problématiques de drogues, 60 % faisaient abus d’opioïdes par injection. Le taux signalé de VIH chez les usagers de drogues par injection était de 2 %. L’Autorité israélienne antidrogue gère des programmes de traitement visant à offrir des conseils, des services sanitaires et de la nourriture à certains segments de la population comme les femmes, les jeunes, les nouveaux immigrés et les sans-abri.

668. Selon des données officielles, 120 nouveaux cas d’infection à VIH ont été signalés en Afghanistan en 2008, portant ainsi le total national à 556. La transmission du virus est principalement liée à l’utilisation de matériel d’injection de drogues contaminé. L’Organe note que la Stratégie nationale de développement de l’Afghanistan a pour objectifs de maintenir le taux de prévalence du VIH au-dessous de 0,5 % de la population et de réduire les taux de mortalité et morbidité liés au VIH/sida d’ici à la fin de l’année 2010. Pour y parvenir, le Gouvernement s’appuie sur le Cadre stratégique national de lutte contre le VIH/sida pour la période 2006-2010.

669. Selon le Ministère de la santé de la République islamique d’Iran, 19 435 cas d’infection à VIH/sida ont été relevés au total de janvier 1986 à mars 2009, dont près de 7 % concernaient des femmes. L’abus de drogues par injection reste le principal facteur de transmission du VIH dans le pays (78 %), même si la transmission par voie sexuelle joue un rôle de plus en plus important. Étant donné que 60 % de la population nationale (71 millions de personnes) est âgée de moins de 30 ans, l’Organe s’inquiète du risque de propagation de l’infection à VIH dans le pays.

670. Dans les pays d’Asie centrale, l’infection à VIH et d’autres infections à diffusion hématogène sont étroitement associées à l’abus de drogues par injection. Selon les estimations de l’UNODC (pour 2008), environ 100 000 personnes âgées de 15 à 64 ans feraient abus de drogues par injection au Kazakhstan; elles seraient 80 000 dans ce cas en Ouzbékistan, 25 000 au Kirghizistan et 15 000 au Tadjikistan. Dans les pays d’Asie centrale, le taux de prévalence de

l’abus de drogues par injection au cours de la vie se situe entre 68 % (en Ouzbékistan) et 95 % (au Kirghizistan). Dans cette tranche, 90 % à 99 % des usagers d’opiacés en ont consommé par injection au moins une fois au cours des 12 derniers mois.

671. Les statistiques officielles communiquées par les gouvernements des pays d’Asie centrale faisaient état de 6 664 nouveaux cas d’infection à VIH en 2008, pour un total cumulé de 31 000 cas. Ce chiffre représente une augmentation de 24 % par rapport au total des cas recensés sur un an et une multiplication par 19 depuis 2000. Selon les dernières estimations d’ONUSIDA, en 2005, environ 52 000 personnes étaient atteintes du VIH/sida en Asie centrale et, selon l’UNODC, plus de 2 700 personnes en étaient décédées pendant la période 2006-2008. L’Organe prie instamment les gouvernements des pays d’Asie centrale et la communauté internationale de prendre rapidement des mesures pour mettre fin à cette redoutable épidémie de VIH/sida en se concentrant sur les usagers de drogues par injection.

D. Europe

1. Principaux faits nouveaux

672. L’Organe note que le Gouvernement du Royaume-Uni a reclassé le cannabis en janvier 2009, ce qui veut dire que les affaires concernant cette substance sont soumises à des mesures de répression plus strictes. Cette décision tient au fait que des formes très puissantes de cannabis (“skunk” par exemple) dominent le marché des drogues illicites au Royaume-Uni. En février 2009, le Gouvernement du Royaume-Uni a rejeté la recommandation du Conseil consultatif sur l’abus de drogues de déclasser la MDMA (“ecstasy”) (voir par. 695 ci-dessous).

673. L’abus de certaines drogues apparaît stable ou en diminution dans certains pays européens. Des enquêtes nationales récentes semblent indiquer que la consommation de cannabis se stabilise dans de nombreux pays de la région. De même, les données les plus récentes confirment les informations selon lesquelles l’abus d’amphétamines et de MDMA (“ecstasy”) en Europe se stabilise, voire diminue, après avoir augmenté dans les années 1990. Les données communiquées par certains pays donnent à penser que des toxicomanes pourraient se détourner des

amphétamines et de l'“ecstasy” en faveur de la cocaïne. Ce pourrait être le cas au Danemark, en Espagne (dans une proportion limitée) et au Royaume-Uni.

674. L'Europe est un important marché pour le cannabis et elle serait la seule région où de l'herbe de cannabis est introduite en contrebande depuis d'autres régions. L'Europe occidentale reste le premier marché de résine de cannabis au monde. Le pays de la sous-région dans lequel les plus grandes quantités de résine de cannabis sont saisies est l'Espagne, suivie du Portugal et de la France. Cette résine provient essentiellement du Maroc et de pays d'Asie du Sud-Ouest, notamment d'Afghanistan.

675. En Europe occidentale, le nombre des saisies de cocaïne a nettement diminué, surtout dans les principaux ports d'entrée. Selon l'Organisation mondiale des douanes, l'essentiel de la cocaïne introduite en Europe occidentale provient de la République bolivarienne du Venezuela. L'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest restent utilisées par les trafiquants pour le stockage et le transit de la cocaïne, même si une diminution du volume total et du nombre des saisies de cocaïne a été notée.

676. En 2008, la cocaïne était acheminée en Europe essentiellement par bateau. Les envois de cocaïne en provenance de Colombie et d'Équateur étaient dissimulés dans du fret maritime à destination de l'Europe, principalement de la Croatie ainsi que des Pays-Bas et du Monténégro. Le nombre croissant d'envois de cocaïne en provenance d'Amérique du Sud vers les pays d'Europe orientale révèle une tendance relativement nouvelle du trafic de cette substance, qui est de plus en plus souvent introduite clandestinement en Europe occidentale par la route des Balkans, traditionnellement utilisée pour la contrebande d'opiacés.

677. Le marché illicite d'opiacés dans les pays d'Europe orientale a continué de s'étendre. En 2008, il a été fait état d'une hausse de l'abus d'opiacés dans la plupart des pays de cette sous-région, en particulier en Albanie, au Bélarus, en Croatie, en Fédération de Russie et en République de Moldova, ainsi que dans les pays situés sur la route des Balkans.

678. C'est au Royaume-Uni, en Italie, en France et en Allemagne (dans l'ordre décroissant) que la majeure partie des saisies d'héroïne a été réalisée en Europe.

Les envois d'héroïne à destination de l'Europe occidentale sont expédiés principalement des Pays-Bas, mais aussi de la Turquie, de la Belgique et du Pakistan. L'héroïne en provenance d'Europe centrale et orientale est de plus en plus fréquemment acheminée en Europe occidentale par voie aérienne. Bien que le volume des saisies d'opium ait récemment augmenté, il reste inférieur à celui des saisies d'héroïne.

2. Coopération régionale

679. L'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) et le Service fédéral de contrôle des drogues de la Fédération de Russie ont engagé en novembre 2008 la deuxième phase de l'opération Canal 2008, avec la participation de l'Arménie, du Bélarus, de la Fédération de Russie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan. L'objectif de cette opération était d'élaborer un système de sécurité collective renforcée pour prévenir le trafic de drogues en provenance d'Afghanistan et l'entrée de précurseurs chimiques dans les pays d'Asie centrale et en Afghanistan. Des représentants des services de détection et de répression d'Afghanistan, d'Azerbaïdjan, de Bolivie, de Colombie, d'Espagne, d'Estonie, des États-Unis, de Finlande, d'Italie, de Lettonie, de Lituanie et de Pologne y ont pris part. Cette opération conjointe a permis de saisir plus de 18,7 tonnes de drogues, dont plus de 2,4 tonnes d'héroïne, 1,6 tonne de cocaïne, 7,3 tonnes de résine de cannabis, 6,8 tonnes d'herbe de cannabis et 20,8 tonnes de précurseurs chimiques.

680. En décembre 2008, de hauts responsables de la lutte contre les drogues à l'échelle internationale se sont réunis à Vienne pour coordonner les efforts visant à endiguer l'offre de drogues illicites en provenance d'Afghanistan. Cette réunion a été organisée par l'UNODC dans le cadre de l'Initiative du Pacte de Paris, dont l'objectif est de lutter contre le trafic et l'abus d'opiacés afghans. Les sujets spécifiques abordés lors de la réunion ont été la détection et la répression en matière de drogues, les mouvements financiers liés à la production et au trafic d'opiacés afghans, la prévention et le traitement de la toxicomanie et de l'épidémie d'infection à VIH en Afghanistan et dans les pays voisins, et le trafic de précurseurs utilisés dans la fabrication d'héroïne.

681. Le Conseil de l'Union européenne a approuvé le Plan d'action “drogue” de l'Union européenne (2009-

2012) en décembre 2008. Il s'agit du second de deux plans d'action consécutifs visant à appliquer la stratégie antidrogue de l'Union européenne pour la période 2005-2012 approuvée en 2004. Cette stratégie est axée sur deux domaines clés de la politique antidrogue, à savoir la réduction de la demande et la réduction de l'offre de drogues, et elle est complétée par trois thèmes transversaux: la coordination; la coopération internationale; et l'information, la recherche et l'éducation. Le Plan d'action met l'accent sur cinq priorités: réduire la demande de drogues; réduire l'offre de drogues; améliorer la coopération internationale; mieux faire comprendre le problème; et améliorer la coordination et la coopération, et sensibiliser le public.

682. La seizième Conférence des maires des villes européennes contre la drogue et la deuxième Conférence mondiale des maires se sont tenues à Göteborg (Suède) en février 2009. Le principal objet de cette conférence conjointe était de soutenir plus fermement les traités internationaux relatifs au contrôle des drogues avant le segment de haut niveau de la cinquante-deuxième session de la Commission des stupéfiants, qui s'est tenue en mars 2009.

683. Le 27 mars 2009, une conférence spéciale sur l'Afghanistan, organisée dans le cadre de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, s'est tenue à Moscou. Les participants ont débattu de l'impact que la situation en Afghanistan avait sur les pays voisins et recensé les moyens de combiner les efforts déployés contre le trafic de drogues et contre la criminalité organisée ayant leur origine dans ce pays. La conférence était consacrée à la lutte antidrogue et à la recherche de solutions à la situation préoccupante de l'Afghanistan en matière de drogues. Un point important inscrit à l'ordre du jour était la proposition de la Fédération de Russie tendant à appeler la communauté internationale à se concerter davantage en vue de renforcer les ceintures de sécurité autour de l'Afghanistan. Vingt pays et huit organisations internationales étaient représentés à la conférence.

684. L'OEDT a organisé à Lisbonne, en mai 2009, une conférence sur le thème "Identifier les besoins en information de l'Europe en vue d'une politique antidrogue efficace", qui a réuni quelque 300 responsables politiques, chercheurs et praticiens d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Océanie. Les participants ont fait le bilan des progrès accomplis

dans le cadre de la politique antidrogue européenne, examiné les futures questions clés en matière de lutte antidrogue en Europe et débattu du possible impact de ces questions sur le besoin d'informations.

685. Les représentants de 33 pays ont participé à la huitième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Europe, tenue à Vienne en juin 2009. Les participants ont examiné les tendances, les stratégies et les mesures efficaces pour lutter contre le trafic, l'importance des informations pour le démantèlement des organisations de trafiquants et l'influence d'Internet et des autres médias électroniques sur le trafic de drogues.

686. L'Organe se félicite de la tenue du Sommet mondial Livestrong contre le cancer, à Dublin en août 2009. Ce sommet, qui a fait date, a rassemblé des dirigeants du monde entier, des représentants de l'industrie et d'organisations non gouvernementales et des particuliers venus manifester leur engagement collectif en faveur de la lutte contre le cancer dans le monde. Plusieurs institutions spécialisées et autres organismes des Nations Unies, tels que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), étaient également représentés par de hauts responsables.

687. L'Organe prend note des travaux du Comité ad hoc du Conseil de l'Europe sur la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique, qui s'est réuni en 2009 pour préparer un projet de convention sur ce sujet.

688. En Europe occidentale, plusieurs opérations conjointes de détection et de répression ont permis d'intercepter de grandes quantités de drogues illicites. Ces opérations ont nécessité une étroite coopération avec des organismes européens tels que le Centre opérationnel d'analyse du renseignement maritime pour les stupéfiants (MAOC-N), équipe spéciale intergouvernementale créée pour prévenir le trafic de drogues par voie maritime.

3. Législation, politique et action à l'échelle nationale

689. En Finlande, la loi sur les stupéfiants n° 373/2008 est entrée en vigueur en septembre 2008. Elle aligne la législation finlandaise relative à la lutte contre les drogues sur les réglementations européennes

correspondantes et vise à renforcer l'action en la matière par le biais d'une coopération accrue entre les autorités nationales. Elle énonce les principes essentiels de la lutte contre les drogues et vise toutes les substances placées sous contrôle en vertu de la Convention de 1961, de la Convention de 1971 et de la Convention de 1988. La loi interdit la culture du cocaïer, du khat et des champignons à psilocybine, ainsi que celle du pavot à opium, du chanvre et des cactus contenant de la mescaline à des fins toxicomaniaques ou comme matière première pour la fabrication de drogues.

690. En novembre 2008, une série de référendums a été organisée en Suisse pour décider de la politique antidrogue nationale. Les votants se sont déclarés favorables à la prescription d'héroïne aux toxicomanes à titre permanent mais ils ont rejeté la dépénalisation du cannabis.

691. Au Monténégro, l'Action stratégique nationale contre les drogues (2008-2012), accompagnée du Plan d'action 2008-2009, a été adoptée. Ce document comporte des mesures complètes de réduction de l'offre et de la demande de drogues illicites dans le pays. Le service national de lutte contre les drogues coordonne les activités visant à réduire l'expansion de l'abus de drogues, en particulier chez les jeunes, et à accroître les possibilités de réadaptation et de réinsertion sociale des toxicomanes.

692. En janvier 2009, le Gouvernement néerlandais a créé un comité consultatif sur la politique antidrogue chargé d'examiner la politique nationale dans ce domaine. Dans les conclusions qu'il a présentées en juin 2009, le comité a estimé que la politique nationale antidrogue atteignait son objectif consistant à limiter les dommages des drogues sur la santé de ceux qui en consommaient. Il a en outre recensé les domaines, dont l'usage de drogues parmi les mineurs, dans lesquels des changements urgents étaient nécessaires. Un mémorandum sur la politique antidrogue s'appuyant partiellement sur les recommandations du comité devrait être publié.

693. En février 2009, le Gouvernement roumain a réorganisé le Département pharmaceutique du Ministère de la santé en créant une Direction générale des stratégies et de la politique pharmaceutique chargée notamment de superviser le système national de distribution des stupéfiants et des substances psychotropes et les activités de contrôle de la

fabrication, de l'exportation et de l'importation de substances placées sous contrôle. L'Organe encourage le Gouvernement à continuer d'améliorer le mécanisme de contrôle de la fabrication et de la distribution des stupéfiants et des substances psychotropes utilisés à des fins médicales et scientifiques.

694. En Espagne, la stratégie nationale de lutte contre la drogue pour la période 2009-2016, adoptée par le Conseil des ministres en janvier 2009, a été publiée dans le *Boletín oficial del Estado* en février 2009. Ses objectifs sont de repousser l'âge de la première consommation de drogue, de réduire la consommation de drogues licites et illicites, de garantir une assistance de qualité à toutes les personnes directement ou indirectement touchées par l'abus de drogues, de réduire ou de limiter les conséquences, en particulier sur la santé, de l'abus de drogues, de faciliter l'intégration dans le processus de réadaptation par le biais de la formation, par exemple, et d'accroître l'efficacité des mesures visant à réglementer l'offre licite et à réprimer la demande illicite de substances psychotropes. Cette stratégie a aussi pour objectif d'optimiser la coordination et la coopération aux niveaux national, régional et international. Ses principaux volets sont la prévention, la réduction de l'offre et la formation. Elle comprend également un volet évaluation devant permettre de déterminer si elle atteint ses buts et de proposer des mesures correctives.

695. En février 2009, le Conseil consultatif sur l'abus de drogues du Royaume-Uni a publié un rapport sur la MDMA ("ecstasy") dans lequel il examinait la nocivité de cette substance et sa classification en vertu du Misuse of Drugs Act (loi sur l'usage impropre des drogues) de 1971. Ce rapport comportait 13 recommandations à l'intention du Gouvernement, dont 11 ont été acceptées. Le Gouvernement a toutefois rejeté la recommandation tendant à ce que la MDMA ne soit plus soumise à un contrôle aussi strict, arguant que cela risquait d'avoir des conséquences néfastes sur les pratiques de consommation et sur les attitudes et qu'une modification de la classification pourrait encourager les groupes criminels organisés à développer le trafic international de cette substance. Le Gouvernement a également rejeté la recommandation tendant à envisager la mise en place d'un dispositif national qui permettrait de tester la MDMA pour l'usage individuel, au motif que cela pouvait brouiller les messages selon lesquels la MDMA était nocive et

ne devait pas être consommée. L'Organe se félicite des décisions prises par le Gouvernement britannique.

696. En mars 2009, le Gouvernement serbe a adopté la Stratégie nationale de soins palliatifs, qui porte sur l'utilisation d'opioïdes pour soulager la douleur. Un objectif important de cette stratégie est la révision des lois nationales qui réglementent les soins palliatifs en Serbie.

697. En avril 2009, le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine a créé une agence des médicaments et des produits médicaux, conformément à la loi sur les médicaments et les produits médicaux entrée en vigueur en juillet 2008. Cette loi s'applique aux produits médicaux contenant des stupéfiants et des substances psychotropes, ainsi qu'aux précurseurs chimiques utilisés dans leur fabrication. Elle couvre en outre des questions telles que les prescriptions en matière de licence, la teneur maximale autorisée de substances dans les médicaments, la qualité des drogues qui passent les frontières, les modes de fabrication, l'utilisation du matériel, le transport et la documentation nécessaire pour le transport. Cette nouvelle loi devrait renforcer le contrôle du mouvement des stupéfiants, des substances psychotropes et de leurs précurseurs dans le pays.

698. En mai 2009, la chambre basse du Parlement allemand s'est prononcée en faveur d'une loi qui autorise la délivrance de diamorphine (héroïne fabriquée à des fins pharmaceutiques) aux grands toxicomanes qui n'ont pas réagi à d'autres formes de traitements. Cette loi s'appuie sur les résultats d'une étude qui a été menée par le Ministère de la santé auprès de personnes très fortement dépendantes aux opiacés et qui compare leur réaction au traitement par l'héroïne avec leur réaction au traitement par la méthadone. Les résultats ont montré que le traitement par la diamorphine était une réussite en termes d'état de santé général de la personne, d'abstinence, de réduction de l'abus de drogues et de réinsertion sociale. Entre 1 500 et 3 000 toxicomanes vont en bénéficier. Le traitement à base d'héroïne est également proposé dans quelques autres pays d'Europe occidentale.

699. Au Royaume-Uni, un module d'enseignement sur l'usage impropre de substances a été élaboré et est désormais mis en place dans toutes les facultés de médecine d'Angleterre. L'un des principaux objectifs est de faire en sorte que les médecins puissent

contribuer à prévenir l'usage impropre de substances et à prendre en charge la dépendance aux substances. Ce module vise également à permettre aux facultés d'aider les étudiants en médecine et futurs médecins à prendre conscience des risques que présente l'usage impropre de substances pour leur propre santé, pour l'exercice de la médecine et en termes de déontologie, et de promouvoir l'offre à la population de soins et d'une protection adéquats.

4. Culture, production, fabrication et trafic

Stupéfiants

700. La plante de cannabis est cultivée illicitement dans de nombreux pays européens. L'Albanie, la Bulgarie et la Serbie comptent désormais parmi les principaux pays d'Europe orientale où elle est cultivée illicitement. En 2009, comme en 2008, l'Office fédéral allemand de police criminelle a signalé que la culture illicite du cannabis, en extérieur comme en intérieur, s'était intensifiée. Plus de 500 sites de culture illicite, allant des petites installations en intérieur aux grandes plantations en extérieur, ont été découverts en Allemagne en 2008. En Suisse, où la culture illicite du cannabis est importante, la superficie totale des cultures illicites et le nombre d'installations de production illicite à petite échelle ont diminué. Aux Pays-Bas, l'intensification des efforts de détection et de répression contre la culture illicite de plantes de cannabis aurait contribué à une baisse de la qualité et à une augmentation des prix du cannabis sur le marché intérieur. Si les sites européens de culture du cannabis semblent être la source d'une proportion croissante de l'herbe de cannabis que l'on trouve en Europe, de grosses quantités d'herbe continuent d'être acheminées en contrebande dans la région. L'Europe est la seule région du monde dans laquelle des quantités importantes d'herbe de cannabis provenant d'autres régions, comme l'Afrique ou l'Asie, sont introduites clandestinement.

701. Le cannabis albanais est acheminé en contrebande par voie terrestre suivant un itinéraire qui traverse l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Bulgarie pour rejoindre la Turquie, ou suivant un autre itinéraire passant par la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie, la Slovénie et les pays d'Europe occidentale. Des cultures illicites de cannabis ont également été signalées en Fédération de Russie, en République de Moldova et en Ukraine;

environ la moitié du cannabis cultivé dans ces pays est destinée au marché intérieur.

702. L'Europe occidentale reste le plus important marché de résine de cannabis au monde. Chaque année, l'Espagne réalise plus de 70 % des saisies de résine de cannabis déclarées en Europe occidentale et centrale, et elle est à l'origine du plus gros volume de saisies qui soit dans le monde (628 tonnes en 2008). La quantité de résine de cannabis saisie a augmenté dans certains pays européens: au Portugal, par exemple, 61 tonnes de cette substance ont été saisies en 2008. S'agissant des envois de résine de cannabis, la destination européenne la plus souvent citée est la France, suivie des Pays-Bas, de la Belgique, du Portugal et de l'Italie.

703. Le trafic de résine de cannabis, bien que limité dans la plupart des pays d'Europe orientale, est légèrement plus répandu en Fédération de Russie. En 2008, la quantité totale de résine saisie dans ce pays, le plus souvent dans des véhicules ou à bord de trains, était de 329 kg. L'essentiel de la résine de cannabis introduite clandestinement en Europe provient toujours du Maroc ou de pays d'Asie centrale.

704. Le trafic d'herbe de cannabis demeure important en Europe orientale et en Europe centrale. L'essentiel de l'herbe produite dans ces sous-régions provient d'Albanie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, du Monténégro, de la République de Moldova, de Serbie et d'Ukraine. En Albanie, plus de 145 000 plantes de cannabis ont été éradiquées au cours de 360 opérations environ et plus de 3 941 kg d'herbe de cannabis ont été saisis en 2008. En Croatie, 220 kg d'herbe et 4 kg de résine ont été saisis en 2008. En Bosnie-Herzégovine, plus de 57 kg d'herbe de cannabis ont été saisis dans le cadre de 686 opérations en 2008. En Bulgarie, le Gouvernement a indiqué que 14 806 kg de plantes de cannabis avaient été détruits et 1 026 kg d'herbe de cannabis saisis en 2008. L'Organe exhorte les gouvernements des pays d'Europe orientale et centrale à intensifier encore leurs efforts de lutte contre le trafic de cannabis.

705. La quasi-totalité des saisies de cocaïne réalisées en dehors des Amériques continuent de l'être en Europe. En 2008, la quantité de cocaïne saisie en Europe a considérablement diminué par rapport aux années précédentes, caractérisées par des saisies records. Cette baisse considérable s'explique d'abord par le fait qu'il y a eu moins de saisies au Portugal et en Espagne, deux des principaux points d'entrée de

cette drogue, pendant deux années consécutives. Elle pourrait aussi être le résultat des récents changements intervenus dans les itinéraires empruntés pour introduire clandestinement la cocaïne dans ces pays.

706. La contrebande de cocaïne via les pays d'Europe orientale a beaucoup augmenté ces dernières années. Les plus importantes saisies de 2008 ont été celle de 381 kg de cocaïne réalisée dans le port de Koper, en Slovénie, et celle de 163 kg (poids brut) de cocaïne liquide réalisée par les douanes slovaques.

707. En février 2008, les services de détection et de répression slovaques ont découvert 164 kg de cocaïne dans des bouteilles de vin expédiées d'Amérique du Sud via l'Allemagne, mettant ainsi au jour un nouveau mode opératoire des trafiquants de cocaïne. L'Organisation mondiale des douanes a indiqué que la cocaïne avait été dissoute pour former un fluide visqueux, puis versée dans plusieurs bouteilles déclarées comme contenant du vin rouge.

708. La cocaïne sous forme de "crack" reste marginale en Europe occidentale. La quantité de "crack" saisie en Allemagne a toutefois augmenté, passant de près de 5 kg en 2007 à environ 8 kg en 2008. L'essentiel de ces saisies (96 %) a été effectué à Hambourg.

709. Les saisies d'héroïne ont augmenté en Europe occidentale en 2007 et en 2008. L'augmentation de ces saisies dans l'ensemble de l'Europe s'expliquerait par le fait que l'Europe du Sud-Est et l'Europe orientale seraient utilisées comme zones de transit pour les opiacés à destination de l'Europe occidentale et centrale. En Europe, la plupart des saisies d'héroïne ont été réalisées en Allemagne, en France, en Italie et au Royaume-Uni. En 2008, la quantité d'héroïne saisie en Allemagne a baissé de 53 %. Le Royaume-Uni, l'Italie, la France, l'Allemagne et la Norvège (dans l'ordre décroissant) étaient les principaux pays de destination des envois d'héroïne introduits en Europe occidentale. L'héroïne est envoyée par cargaisons de 50 à 1 000 kg.

710. Presque toute l'héroïne que l'on pouvait trouver sur les marchés d'Europe orientale provenait d'Afghanistan. La Turquie reste le point de départ de la route des Balkans, empruntée pour introduire clandestinement de l'héroïne en Europe. En outre, de l'héroïne continue d'être passée en contrebande par la "route de la soie", via l'Asie centrale, vers la Fédération de Russie, pays dans lequel elle est

consommée ou, dans une moindre mesure, à partir duquel elle est acheminée illicitement vers d'autres États membres de la CEI.

711. La contrebande d'héroïne se fait essentiellement en voiture ou en train. Selon l'Organisation mondiale des douanes, aucune saisie d'héroïne n'a été réalisée le long des itinéraires de trafic aérien d'Europe orientale et centrale en 2008. Les connexions ferroviaires entre la Fédération de Russie et les pays situés plus à l'ouest (Biélarus, Pologne et Ukraine) sont de plus en plus utilisées pour introduire clandestinement de l'héroïne en Europe occidentale. Selon certaines informations, l'héroïne serait de plus en plus souvent passée illicitement en Europe occidentale par voie aérienne depuis les pays d'Europe orientale et centrale: plus de 90 saisies d'héroïne, portant sur 637 kg au total, ont été réalisées dans les grands aéroports d'Europe occidentale en 2008.

712. En 2008, 92 % de toutes les saisies d'opiacés réalisées dans les pays d'Europe orientale et centrale portaient sur de l'héroïne. En Fédération de Russie, c'était environ 42 %. En Europe orientale et centrale, il a été fait état d'importantes saisies d'héroïne en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Croatie, en Grèce, en Roumanie et en Slovaquie. Les saisies d'héroïne réalisées en Pologne, en Serbie et en Ukraine ont diminué en 2008 par rapport à l'année précédente. En 2008, les services de détection et de répression bulgares ont pour la première fois intercepté des envois d'héroïne: ce sont ainsi quatre envois, totalisant 422 kg, qui ont été saisis non sur la traditionnelle route des Balkans, mais sur un itinéraire partant de la République islamique d'Iran pour traverser l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie, qu'il quitte à Poti pour rejoindre Burgas, en Bulgarie, par la mer Noire, en ferry.

713. Dans les pays d'Europe occidentale, le volume total des saisies d'opium était nettement inférieur à celui des saisies d'héroïne. La plus importante quantité d'opium saisie a été signalée en Suède.

Substances psychotropes

714. Selon l'UNODC, la quantité d'amphétamine saisie en Europe orientale a nettement augmenté, passant de 24 kg en 2007 à 129 kg en 2008. Plus de 77 % des saisies d'amphétamine réalisées en Europe orientale en 2008 ont eu lieu en Pologne. Plus de

100 kg d'amphétamine ont été saisis par les autorités bulgares, et 15 kg par les autorités croates en 2008.

715. En Europe, le volume des saisies d'amphétamine a augmenté de 40 %, pour atteindre 8,2 tonnes en 2007. Cette quantité, la plus importante jamais enregistrée sur le continent, représentait plus d'un tiers du total mondial de 2007. Cette hausse était due principalement aux saisies réalisées en Europe occidentale et en Europe centrale, celles-ci représentant ensemble plus de 90 % du total européen, pour la première fois depuis 2002. C'est aux Pays-Bas que la plus importante augmentation a été signalée, avec 2,8 tonnes d'amphétamine saisies en 2007, soit plus de quatre fois la plus grande quantité jamais saisie par un pays européen. Le volume des saisies d'amphétamine a également augmenté en Allemagne, en France et en Norvège, mais a baissé en Suède.

716. En Allemagne, les saisies d'amphétamine et de méthamphétamine ont augmenté, pour atteindre un total de 1 283 kg en 2008. Les autorités allemandes ont signalé que l'amphétamine dont l'origine était connue provenait très majoritairement des Pays-Bas. De l'amphétamine était également passée en contrebande depuis la Belgique, la Pologne ou, dans une moindre mesure, la République tchèque.

717. Jusqu'à présent, la fabrication illicite de méthamphétamine était souvent le fait de petits groupes d'individus qui s'y livraient principalement pour satisfaire leurs propres besoins. Bien que cela soit toujours vrai, l'OEDT a noté un niveau accru de professionnalisation de la fabrication illicite (et du trafic) de méthamphétamine, ainsi que la possible implication de groupes criminels organisés. Compte tenu de la capacité des processus de production illicite modernes, cette nouvelle tendance pourrait se traduire par une plus grande disponibilité de la méthamphétamine sur les marchés illicites européens. Il est récemment apparu que la production de méthamphétamine et la fabrication de comprimés se développaient, ce qui pourrait indiquer une augmentation de la taille des sites de fabrication.

718. Bien que les saisies de méthamphétamine réalisées en Europe soient minimes par rapport à celles effectuées en Amérique du Nord ou en Asie et l'Est et du Sud-Est, elles sont passées de 187 kg en 2006 à 390 kg en 2007. L'augmentation la plus importante a été enregistrée par la Norvège, mais les saisies de méthamphétamine ont également progressé en Lituanie

et en Suède. En Belgique et aux Pays-Bas, les toutes premières saisies de cette substance ont été signalées en 2007. En Allemagne, les saisies sont réalisées principalement dans les zones qui jouxtent la République tchèque.

719. Les saisies de MDMA (“ecstasy”) ont diminué en Europe occidentale en 2008, ce qui est principalement dû au fait que cette drogue est de plus en plus fabriquée dans les pays où elle est consommée, que ce soit en Europe ou en Amérique du Nord et en Asie du Sud-Est. La MDMA saisie dont l’origine ou l’itinéraire de transit sont connus provient en majeure partie des Pays-Bas. La deuxième source d’approvisionnement reste la Belgique. Comme dans le cas de l’amphétamine, les comprimés de MDMA ont souvent été saisis alors qu’ils étaient acheminés vers l’Europe méridionale et orientale.

720. Selon Europol, la fabrication illicite de méthamphétamine a lieu principalement dans des pays d’Europe centrale et orientale, en particulier en République tchèque et en Fédération de Russie. En 2008, 96 % des laboratoires clandestins de méthamphétamine démantelés en Europe (soit 457) l’ont été en République tchèque. La Fédération de Russie a signalé le démantèlement de 137 sites de fabrication de cette substance. Quatre sites de ce type ont aussi été démantelés en Slovaquie, et trois autres en Pologne.

721. En Europe, les saisies de MDMA (“ecstasy”) sont restées faibles en 2008 puisqu’elles se sont établies à 63 kg. La plus importante opération, qui a permis de saisir 56 kg d’“ecstasy”, a été réalisée par les autorités bulgares.

Précurseurs

722. Selon l’UNODC, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, le Monténégro et la Serbie sont en passe de devenir des pays de fabrication illicite d’amphétamine. Dans les pays d’Europe orientale, les saisies de précurseurs de l’amphétamine ont augmenté ces dernières années. Selon les informations transmises à l’Organe, de très grosses saisies de P-2-P ont été signalées en Pologne (241 litres au total), en Fédération de Russie (194 litres), en Estonie (96 litres) et en Bulgarie (32 litres) en 2007.

723. Les trafiquants ont continué de chercher à s’approvisionner en anhydride acétique dans les pays

européens. D’importantes quantités de cette substance ont encore été saisies dans les États membres de l’Union européenne. Les enquêtes ont révélé que les envois saisis avaient été détournés du commerce légitime au sein de l’Union européenne (pour plus de détails, voir le rapport de l’Organe pour 2009 sur l’application de l’article 12 de la Convention de 1988)⁵².

Substances non placées sous contrôle international

724. Le khat, qui n’est pas placé sous contrôle international, est souvent introduit clandestinement en Europe via les Pays-Bas et le Royaume-Uni, où il n’a pas été placé sous contrôle national, pour être ensuite expédié vers d’autres pays européens. D’importantes quantités de cette substance (plus de 100 kg) ont été saisies en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en Finlande, en France, en Italie, en Norvège, en Suède et en Suisse. En 2008, les autorités estoniennes ont saisi du khat pour la première fois.

725. L’abus de khat est rarement constaté en Europe. Le khat est consommé presque exclusivement par les communautés de migrants de Finlande, du Royaume-Uni, de Suède et d’autres pays de la région

726. En mai 2009, le Gouvernement tchèque a adopté un amendement à la loi sur les substances toxicomanogènes en vertu duquel la benzylpipérazine a été placée sous contrôle national. Cet amendement devrait permettre de renforcer le contrôle du mouvement des substances psychotropes et des précurseurs dans le pays.

5. Abus et traitement

727. Si la résine de cannabis reste la drogue dont l’abus est le plus courant en Europe, l’abus de produits contenant de l’herbe de cannabis a augmenté ces dernières années. Selon l’OEDT, la prévalence annuelle moyenne de l’abus de cannabis chez les

⁵² *Précurseurs et produits chimiques fréquemment utilisés dans la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes: Rapport de l’Organe international de contrôle des stupéfiants pour 2009 sur l’application de l’article 12 de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.10.XI.4).

Européens âgés de 15 à 64 ans est de 6,8 % (soit plus de 23 millions de personnes). Les chiffres nationaux varient de 0,8 à 11,2 %, la plus faible prévalence étant signalée à Malte, puis en Bulgarie, en Grèce et en Suède, tandis que la plus élevée l'est en Italie, puis en Espagne, en République tchèque et en France. La prévalence de l'abus de cannabis au cours de la vie s'élève à 21,8 % (soit plus de 71 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans), les estimations nationales variant entre 1,7 et 36,5 %. Le plus faible taux de prévalence au cours de la vie a été enregistré en Roumanie, puis à Malte, en Bulgarie et à Chypre, tandis que le taux le plus élevé l'a été au Danemark, puis en France, au Royaume-Uni et en Italie.

728. En Europe, l'abus de cannabis semble se stabiliser ou diminuer dans un certain nombre de pays. L'intensification des efforts de prévention et la meilleure disponibilité d'informations sur les risques que cet abus présente pour la santé pourraient y avoir contribué. Au Royaume-Uni, une tendance nettement décroissante a été constatée au fil des années; en Angleterre et au pays de Galles, par exemple, la prévalence de l'abus de cannabis chez les personnes âgées de 16 à 59 ans, qui s'établissait à 10,9 % au cours de la période 2002-2003, a chuté à 7,9 % en 2008-2009. En Espagne, la prévalence de l'abus de cannabis chez les élèves du secondaire âgés de 14 à 18 ans a également baissé, passant de 25,1 % (niveau record) en 2004 à 20,1 % en 2008. Ces données, ainsi que d'autres, indiquent qu'un renversement de la tendance fortement croissante qui a marqué la période 1993-2003 a été amorcé. Les résultats du Projet européen d'enquête en milieu scolaire sur l'alcool et d'autres drogues (enquête ESPAD), qui ne montrent de hausse de l'usage récent de cannabis dans aucun pays européen entre 2003 et 2007, le confirment.

729. Les résultats de l'enquête ESPAD, publiés en mars 2009, révèlent qu'en moyenne 23 % des élèves de sexe masculin âgés de 15 et 16 ans et 17 % des élèves de sexe féminin du même âge ont essayé des drogues illicites au moins une fois au cours de leur vie. Les chiffres de la consommation de drogues illicites continuent de varier considérablement d'un pays à l'autre. En République tchèque, presque la moitié des jeunes scolarisés (46 %) ont indiqué avoir consommé des drogues illicites, contre 8 % ou moins à Chypre, en Finlande, en Norvège, en Roumanie et en Suède.

730. En Europe, la grande majorité des élèves ayant déclaré avoir essayé des drogues illicites avaient consommé du cannabis. Dix-neuf pour cent ont dit avoir consommé au moins une fois au cours de leur vie du cannabis; suivaient la MDMA ("ecstasy"), la cocaïne ou les amphétamines (environ 3 %). Le LSD, la cocaïne sous forme de "crack" et l'héroïne étaient moins souvent consommés. Les plus fortes prévalences de la consommation d'"ecstasy" au cours de la vie (6 à 7 %) ont été enregistrées en Bulgarie, en Estonie, en Lettonie, au Royaume-Uni (île de Man) et en Slovaquie.

731. L'abus de cocaïne semble être concentré dans quelques pays d'Europe occidentale, et il est relativement faible dans la plupart des autres pays européens. Une baisse de l'abus de cocaïne a été signalée en Espagne et au Royaume-Uni. En Espagne, où le niveau d'abus de cette substance est élevé, la consommation au cours de la vie, au cours de l'année et au cours du mois écoulé chez les élèves du secondaire âgés de 14 à 18 ans a baissé; ainsi, la prévalence de l'abus de cocaïne au cours de l'année chez les élèves du secondaire a chuté de 7,2 % en 2004 (un niveau record) à 3,6 % en 2008. Au Royaume-Uni, les données de l'Angleterre et du pays de Galles indiquent également une légère baisse de la prévalence de la consommation de cocaïne au cours de l'année. Une baisse ou une stabilisation de l'abus de cocaïne a aussi été signalée en Allemagne, en Autriche et en Suisse, alors que la France et l'Irlande ont fait état d'une augmentation.

732. L'abus d'héroïne semble relativement stable dans la plupart des pays d'Europe occidentale. Une étude sur l'abus de cette substance a toutefois révélé chez les jeunes de 17 ans en France une augmentation de la prévalence de la consommation d'héroïne au cours de la vie, passée de 0,7 % en 2005 à 1,1 % en 2008.

733. Selon l'UNODC, le nombre de consommateurs d'opiacés en Europe orientale se situerait entre 2 et 2,5 millions. Le *Rapport mondial sur les drogues 2009* indique que la Fédération de Russie est le premier marché d'opiacés de la région, avec environ 1,68 million de consommateurs; le deuxième est l'Ukraine, avec 323 000 à 423 000 consommateurs selon les estimations. En 2008, l'abus d'opiacés aurait augmenté dans la plupart des pays d'Europe orientale, en particulier en Albanie, au Bélarus, en Croatie, en

Fédération de Russie et en République de Moldova, ainsi que dans les pays situés sur la route des Balkans.

734. Selon le Service fédéral de contrôle des drogues de la Fédération de Russie, le pays compte 2,5 millions de toxicomanes et plus de 5,1 millions de consommateurs de drogues autres que l'héroïne, soit presque le double des chiffres de l'année 2002. C'est l'abus d'héroïne et d'autres opiacés qui prédomine. Le Service fédéral de contrôle des drogues estime que 10 000 héroïnomanes décèdent de surdose chaque année. Près de 65 % des nouveaux cas d'infection à VIH détectés en Fédération de Russie sont liés à l'abus de drogues par injection.

735. Ces cinq dernières années, selon les informations communiquées, les demandes de traitement liées à l'abus de méthamphétamine ont augmenté en République tchèque et en Slovaquie. Dans le premier de ces pays, 61 % des personnes traitées pour abus de drogues ont indiqué consommer principalement de la méthamphétamine. Les consommateurs de cette substance représentent environ les deux tiers de tous les consommateurs problématiques de drogues. En 2008, l'abus de méthamphétamine a été mentionné dans 26 % de toutes les demandes de traitement pour abus de drogues en Slovaquie. En République tchèque, 82 % des patients traités pour abus de méthamphétamine ont dit avoir consommé des drogues par injection; en Slovaquie, ils étaient 41 %.

736. L'abus de méthamphétamine reste limité en Europe orientale, surtout en comparaison avec l'abus d'autres stimulants tels que la cocaïne et l'amphétamine. En Europe, les pays où la prévalence de l'abus de méthamphétamine, connue localement sous le nom de "pervitin", est la plus élevée sont la République tchèque et la Slovaquie. Certaines données indiquent que la disponibilité de cette drogue a augmenté en Hongrie et en Pologne, bien que le niveau global d'abus soit demeuré relativement bas.

737. L'Organe prend note des résultats de l'étude sur la prévalence de la consommation de sédatifs ou tranquillisants et d'antidépresseurs qui a été menée en Irlande et en Irlande du Nord (au Royaume-Uni). L'étude a montré que la prévalence de la consommation au cours de la vie, au cours de l'année écoulée et au cours du mois écoulé était plus élevée chez les adultes plus âgés que chez les jeunes adultes et que les taux de prévalence de la consommation d'antidépresseurs était plus élevés chez les femmes que

chez les hommes. Les taux de prévalence au cours de la vie pour la consommation de sédatifs ou tranquillisants et d'antidépresseurs étaient plus élevés chez les répondants séparés, divorcés ou veufs. Divers indicateurs de pauvreté (groupes socioéconomiques défavorisés, absence d'emploi rémunéré et faible niveau d'instruction) étaient associés à des taux plus élevés de prévalence. L'Organe encourage les gouvernements des autres pays européens à mener des études similaires dans la mesure où la consommation excessive de substances psychotropes est souvent sous-estimée.

738. En 2008, selon le Ministère de la santé et du développement social de la Fédération de Russie, 46 976 (12,1 %) des 389 302 toxicomanes enregistrés dans les centres de traitement sont séropositifs. En moyenne, 8 000 personnes meurent chaque année en Fédération de Russie des effets toxiques des stupéfiants et des substances psychotropes; un millier d'entre elles décèdent d'une surdose de drogues, principalement des opiacés.

739. L'épidémie d'infection à VIH en Europe orientale touche surtout les usagers de drogues par injection. On estime que, dans cette sous-région, 110 000 personnes ont été infectées par le VIH en 2007 tandis que 58 000 sont décédées du sida. Un niveau élevé d'infection à VIH a été signalé parmi les usagers de drogues par injection au Bélarus (52 %). Le nombre de cas d'infection à VIH nouvellement signalés augmente en Géorgie et en République de Moldova.

740. En 2008, 1 449 décès liés aux drogues ont été enregistrés en Allemagne, ce qui représente par rapport à l'année précédente une augmentation de 3,9 %, dont les raisons n'ont pas été déterminées. Au Royaume-Uni, le Programme national sur la mortalité due à l'abus de substances a indiqué avoir reçu des coroners d'Angleterre, du pays de Galles, d'Irlande du Nord, des îles Anglo-Normandes et de l'île de Man notification de 1 490 décès liés aux drogues en 2008, soit un recul de 3,2 % par rapport à l'année précédente (1 539 décès).

741. En décembre 2008, une analyse des décès liés aux drogues entre 1998 et 2005 a été publiée en Irlande. Sur les 2 442 décès enregistrés au cours de cette période, 1 553 étaient directement liés aux drogues (empoisonnements) et 889 l'étaient indirectement (causes autres que l'empoisonnement). Le nombre annuel de décès par empoisonnement est passé de 178 en 1998 à 232 en 2005. Ils concernaient

majoritairement des hommes et des personnes âgées de 20 à 40 ans. Sur les 1 553 cas de décès par empoisonnement, 714 (46 %) étaient imputables à une seule drogue ou substance. L'héroïne et des opiacés non spécifiés étaient à l'origine de 159 empoisonnements par une drogue unique (22,3 %), les analgésiques contenant un opiacé comptaient pour 85 décès (11,9 %) et la méthadone pour 61 (8,5 %). Le nombre de décès par empoisonnement impliquant de la cocaïne est passé de 5 en 1998 à 34 en 2005. La cocaïne était en cause dans 100 cas (6,4 % de tous les décès par empoisonnement). Sur les décès mettant en cause de la cocaïne, 29 % étaient dus à cette seule substance. Les médicaments de prescription et les médicaments sans ordonnance étaient en cause dans un grand nombre des décès par empoisonnement. Les benzodiazépines jouaient un rôle majeur dans les empoisonnements par plusieurs substances. Elles étaient en cause dans 30 % des décès par empoisonnement.

742. L'Organe prend note de la publication de l'OEDT sur les interventions de prise en charge de la toxicomanie via Internet, nouvelle approche qui vient compléter le traitement de la toxicomanie dans certains États membres de l'Union européenne. Une intervention de prise en charge de la toxicomanie via Internet se définit comme "un programme en ligne qui comporte des mesures de traitement de la toxicomanie spécialement conçues/adaptées, structurées et planifiées". Le rapport recense plusieurs interventions destinées aux consommateurs de cannabis, de cocaïne et de "drogues de club" comme l'"ecstasy". S'il est nécessaire de poursuivre les recherches sur les interventions proposées et de les évaluer, les données disponibles font ressortir des résultats prometteurs pour les futures activités de recherche et développement dans l'Union européenne. Ces interventions de prise en charge via Internet pourraient s'avérer intéressantes pour toucher certains toxicomanes qui ont besoin d'aide mais qui sont souvent difficiles à atteindre par des méthodes plus traditionnelles.

743. L'accès au traitement de substitution aux opioïdes s'est considérablement développé ces dernières années. L'OEDT estime à 600 000 le nombre de toxicomanes ayant bénéficié de ce traitement dans les États membres de l'Union européenne et en Norvège en 2007, contre 570 000 en 2005 et 500 000 en 2003. Les données disponibles sur le nombre de toxicomanes bénéficiant d'un traitement de substitution indiquent

une augmentation dans tous les pays européens, à l'exception de l'Espagne (où la baisse amorcée dès 2002 s'est poursuivie), de la France, de la Hongrie, du Luxembourg et des Pays-Bas (pays dans lesquels la situation est demeurée relativement stable). Les pays dans lesquels le nombre de traitements proposés a connu la plus rapide augmentation sont la Bulgarie (où presque 3 000 places étaient proposées en 2007 contre seulement 380 en 2003) et l'Estonie (où le nombre de toxicomanes suivant un traitement de substitution est passé de 60 à plus de 1 000 en l'espace de cinq ans). Le nombre de toxicomanes bénéficiant d'un traitement de substitution a plus que doublé entre 2003 et 2007 en Finlande, en Lettonie, en Norvège et en République tchèque. Une augmentation de plus de 40 % a été signalée en Grèce, en Pologne, au Portugal, en Roumanie et en Suède.

E. Océanie

1. Principaux faits nouveaux

744. Ces dernières années, la demande de MDMA ("ecstasy") a progressé en Australie. Selon l'Organisation mondiale des douanes, environ 36 % de la quantité totale d'"ecstasy" saisie dans le monde en 2008 étaient destinés à ce pays, où la demande de cette drogue est entretenue par un usage répandu et des prix stables. Si le Canada est resté une importante source d'"ecstasy" destinée à l'Australie, Maurice a également été à l'origine d'un envoi d'"ecstasy" vers ce pays, ce qui indique que les trafiquants trouvent de nouveaux itinéraires pour y introduire clandestinement cette substance.

745. Ces dernières années, l'introduction clandestine en Nouvelle-Zélande de préparations pharmaceutiques contenant de la pseudoéphédrine a nettement augmenté, ce qui indique une fabrication illicite persistante de stimulants de type amphétamine dans le pays. Le nombre de comprimés de pseudoéphédrine saisis en 2008 a été presque 13 fois supérieur à celui de 2002. La plupart des envois de préparations contenant de la pseudoéphédrine semblent être le fait de groupes criminels organisés asiatiques basés en Nouvelle-Zélande, qui font appel à des Asiatiques étudiant dans le pays et à d'autres visiteurs de passage pour "recevoir" ces envois. La Chine est devenue une source majeure des comprimés de pseudoéphédrine saisis à la frontière néo-zélandaise. On a également appris que